

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SECURITE ROUTIERE : BILAN DE L'ACCIDENTOLOGIE

Au mois de mai 2015, pas de tué sur les routes du Gers (2 personnes tuées en mai 2014).
Le nombre d'accidents corporels et le nombre de blessés du mois sont inférieurs à mai 2014 :
– 6 accidents corporels et – 6 blessés.

Sur les 5 premiers mois de l'année, le nombre de tués est en baisse par rapport à 2014 (8 tués en 2015, 10 tués sur la même période 2014). Avec l'accident mortel début juin, cela porte à 9 le nombre de tués depuis le début de l'année.
Les autres indicateurs, sur les 5 premiers mois de l'année sont légèrement supérieurs à ceux de 2014 :
+ 2 accidents corporels et + 2 blessés.

Ces résultats mitigés nous rappellent qu'en matière de sécurité routière rien n'est jamais acquis, et qu'il faut absolument rester vigilant sur la route.

A l'approche des premiers départs en vacances, voici quelques règles essentielles à respecter afin de préserver sa vie et celle des autres usagers et de se déplacer en toute sérénité :

- **Préparez votre itinéraire** avant de prendre la route. Si vous disposez d'un GPS, programmez-le avant le départ, et surtout pas en conduisant.
- **Vérifiez le bon état de votre véhicule** : usure et pression des pneus, fonctionnement des différents éclairages, ...
- **Veillez au bon chargement de votre véhicule** : poids réparti, aucun objet sur la plage arrière qui pourrait devenir un projectile lors d'un freinage brutal.
- **Attachez votre ceinture de sécurité** et assurez-vous que vos passagers soient bien attachés. Le défaut de port de la ceinture de sécurité est passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.
- **Prenez la route bien reposé**. Attention aux **risques de fatigue et de somnolence**. Les signes annonciateurs de la fatigue sont le picotement des yeux, le raidissement de la nuque, les douleurs dans le dos, le regard qui se fixe, des difficultés de concentration : **une pause s'impose** alors. Par contre si vous baillez, avez les paupières lourdes, des périodes d'absence ou un désir fréquent de changer de position : **vous manquez de sommeil**. Arrêtez-vous dès que possible et **dormez une vingtaine de minutes** au moins.

.../...



- **Soyez attentifs aux autres usagers.** N'oubliez pas de **regarder dans vos rétroviseurs** lors de dépassement ou de changement de direction.
- **Ne téléphonez pas en conduisant.** Téléphoner en conduisant détourne obligatoirement l'attention « kit mains-libres » ou pas. Conduire avec un téléphone à la main est passible d'une amende forfaitaire de 135 € et d'un retrait de 3 points du permis de conduire.
- **Adaptez votre vitesse et respectez les distances de sécurité.** Ne vous laissez pas surprendre. Ne pas oublier qu'en cas de pluie les distances de freinage augmentent. Le non respect des distances de sécurité entre 2 véhicules est passible d'une amende forfaitaire de 135 €, d'un retrait de 3 points du permis de conduire, ainsi que d'une suspension du permis de conduire pouvant atteindre 3 ans.
- Assurez-vous en permanence d'**être bien vu**. Pensez à allumer les feux de croisement dès que la luminosité est insuffisante.

Piétons et cyclistes : portez des vêtements clairs et utilisez des dispositifs lumineux ou réfléchissants pour être bien vu par les autres usagers de la route. Rappel pour les cyclistes : le port du gilet rétro-réfléchissant est obligatoire la nuit hors agglomération et aussi le jour lorsque la visibilité est insuffisante.